



Fiche technique

IGP-DURA®*than* 8105B-A1

Peinture en poudre polyuréthane mat soyeux déclinée en teintes transparentes et lasures pour applications intérieures et extérieures.

**Propriétés**

- Mat satiné
- Aspect lisse
- Transparent
- Qualité industrielle extérieure

**Propriétés de la poudre**

Granulométrie:	< 100 µm
Extrait sec:	> 99 %
Densité:	1.2 kg/l-1.3 kg/l
Durée de stockage:	min. 24 mois à ≤ 25 °C dans le récipient d'origine intact
Teintes de couleurs:	Transparent, teintes individuelles sur demande

**Mise en œuvre****Prétraitement**

Le support doit être exempt d'huile, de graisse et de produits d'oxydation. Le prétraitement dépend du type de support ainsi que de la protection contre la corrosion à obtenir. Nous recommandons les prétraitements suivants :

Aluminium

- Chromatation selon la norme DIN EN 12487
- Pré-anodisation
- Prétraitement sans adjonction de chrome conformément aux dispositions de qualité et de contrôle GSB et QUALICOAT

Acier

- Phosphatation au zinc

Acier galvanisé

- Phosphatation au zinc
- Passivation au chrome (III)
- Chromatation selon la norme DIN EN 12487

Pour améliorer la protection contre la corrosion lors de l'application sur l'acier / l'acier galvanisé, il est recommandé d'utiliser l'apprêt IGP-KORROPRIMER 10 ou IGP-KORROPRIMER 60. En règle générale, il incombe à l'applicateur de tester au préalable la conformité de la méthode de prétraitement utilisée à l'aide de tests appropriés. L'exigence minimale pour les supports aluminium / éléments en acier galvanisé consiste en la réalisation d'un test de cuisson / « Pressure Cooker Test » suivi d'un essai de quadrillage et d'un essai d'arrachement par ruban adhésif. Nous renvoyons aux directives de GSB International, Qualicoat et Qualisteelcoat. Pour de plus amples informations : Voir aussi notre fiche technique spéciale consacrée aux prétraitements (IGP-TI 100).

Appareils de revêtement

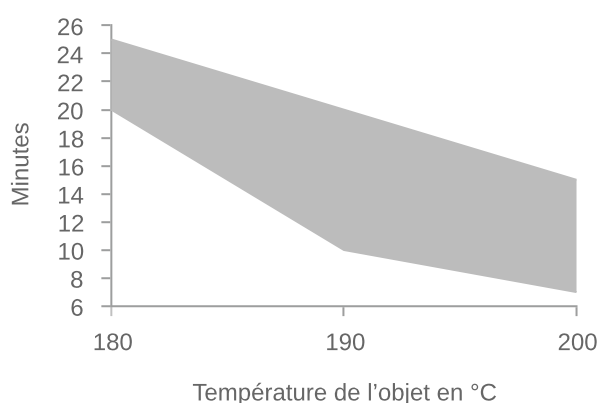
Tous les systèmes électrostatiques classiques à charge corona. Les prescriptions suivantes doivent être respectées pour la construction et l'exploitation d'installations de revêtement en poudre : ATEX RL 2014/34/EU, EN 50177, DIN EN 16985.

Épaisseur de film recommandée

60 µm - 80 µm

Pendant l'application du revêtement, il convient de veiller à ce que l'épaisseur de la couche soit aussi uniforme que possible sur et entre les différentes pièces. Même de légers écarts d'environ ± 5 µm peuvent entraîner, dans le cas de teintes foncées de type lasure, des variations de couleur nettement plus claires ou plus foncées.

Conditions de cuisson



T _{Objet}	t _{min}	t _{max}
180 °C	20 minutes	25 minutes
190 °C	10 minutes	20 minutes
200 °C	7 minutes	15 minutes

Dans tous les cas, il est recommandé de procéder à des essais pratiques avec l'objet et le four de cuisson concernés afin de déterminer les conditions de cuisson optimales.

Application

Dans le cas des revêtements transparents, il convient naturellement de veiller à une propreté particulière des installations et de l'environnement. Pour les poudres de revêtement transparentes colorées, il faut veiller tout particulièrement à une répartition homogène de l'épaisseur de la couche. Veuillez respecter à cet égard les recommandations d'application de la VR219.

Recyclage

Afin d'éviter toute contamination, il convient de veiller tout particulièrement au Nettoyage minutieux de l'ensemble de l'installation de peinture. En principe, les peintures en poudre transparentes se prêtent au recyclage.



Propriétés du film

Testé sur

Substrats:	Aluminium (AlMg1), 0,8mm, chromaté
Épaisseur de couche:	60 µm - 80 µm
Température de l'objet:	190 °C, 10 min.

Essais mécaniques

Essai de quadrillage	Gt 0	DIN EN ISO 2409 2020-12
Essai de pliage sur mandrin cylindrique	≤ 5 mm	DIN EN ISO 1519 2011
Duromètre à chute de billes	≥ 2.5 Nm	ASTM D 2794 1993
Emboutissage Erichsen	≥ 5 mm	DIN EN ISO 1520 2007-11
Dureté Buchholz	≥ 80	DIN EN ISO 2815 2003-10 (Anhang A)



Informations complémentaires

Emballage

Carton de 15 kg avec sac PE antistatique
Carton de 400 kg avec sac PE antistatique

Protection des parties revêtues

Une fois refroidis, les éléments peints doivent être emballés dans des matériaux appropriés sans plastifiants. Ils doivent être stockés à l'abri des intempéries pour éviter la formation de condensation et donc de taches d'eau sur le revêtement.

Nettoyage

Les pièces peintes doivent être nettoyées selon les directives RAL-GZ 632 ou SZFF 61.01.

Retrait et mise au rebut du produit

Au terme de leur utilisation, les éléments peints doivent être recyclés de manière appropriée. Les filières de traitement des boues ou résidus de poudre doivent être respectées, conformément aux réglementations locales, en tenant compte de la classification des déchets « 080201, déchets de produits de revêtement en poudre » conformément au Catalogue européen des déchets (CED).

La présente préconisation d'application est basée sur les connaissances actuelles. Elle est transmise à titre indicatif et ne vous dispense pas de réaliser vos propres tests. L'utilisation, l'application et la mise en œuvre des produits ont lieu en dehors de notre champ de contrôle et relèvent de ce fait exclusivement de votre responsabilité.

Consulter la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Fiche de données de sécurité spécifique à l'article et mesures complémentaires de gestion des risques : [**igp-powder.com**](https://www.igp-powder.com)